



Versement de la prestation compensatoire

Par **Visiteur10**, le **27/05/2014 à 21:30**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse** Suite à mon divorce, je verse une prestation compensatoire à mon ex épouse (100 €/mois sur une durée de 8 ans par décision de justice). La dernière mensualité doit être versée en juillet prochain. Puis-je cesser les versements à partir d'août 2014 ou dois-je en aviser le juge au préalable ?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Visiteur10**, le **29/05/2014 à 22:53**

Inutile de publier ma question si c'est pour vous permettre de me "faire la leçon" sans y répondre et sans vous identifier....
Un petit conseil, puisqu'apparemment vous en avez le temps, pensez à corriger aussi les fautes d'orthographe des autres messages que j'ai pu lire sur ce forum.
Ciao